Chronique régionale

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Le classement en catégorie T

Il est rappelé aux consommateurs que, pour être maintenus en catégorie T durant le premier semestre de 1944 ils doivent présenter à la mairie de leur résidence, et aux dates fixées par elle, les attestations de leur employeur ou les justifications identiques à celles qu'ils ont fournies en août.

Les employeurs doivent indiquer sur l'attestation délivrée à leurs ouvriers l'horaire hebdomadaire de travail fourni, en sus des renseignements habituels.

D'autre part, et en raison de la récente augmentation de la ration de pain dont a bénéficié la catégorie J. 3, les consommateurs de moins de 21 ans ne seront plus admis en catégorie T. A dater du 1er janvier, ils seront donc reclassés en catégorie J. 3.

Ceux des consommateurs qui sont porteurs des cartes T.L. ou M. continueront néanmoins à recevoir les suppléments habituels, sur présentation de leur carte spéciale de travailleur lourd ou de mineur.

Le rationnement en vin

Par communiqué du 3 octobre l'attention des consommateurs bénéficiant du rationnement en vin a été attirée sur les difficultés qui résulteront, en ce qui concerne les mises en place des quantités à répartir, par suite de la mobilisation sur les lieux de production des moyens de transport disponibles.

Certaines zones de la région de Lille n'ont pu être approvisionnées pour la raison exposée ci-dessus et de ce fait, les distributions aux consommateurs ont été subordonnées aux possibilités dont chaque grossiste a pu disposer.

Il est rappelé aux ayants droit touchés par cet état de choses qu'en aucun cas le retard dans la distribution ne saurait les priver des rations auxquelles ils sont en droit de prétendre.

La fête de l'Aïd-el-Kébir

Les Nord-Africains, en résidence dans l'arrondissement de Lille sont informés qu'à l'occasion de l'Aïd-el-Kebir, une messe spéciale sera organisée au restaurant populaire, rue Gustave-Delory, à Lille, pour le jeudi 9 à 15 h.

Du café et un concert par un orchestre oriental, leur seront offerts.

Le couscous sera ensuite servi gratuitement, vers 18 h.

LE CONTINGENT DE RETAIL D'EMBOUCHE à importer des régions de production est actuellement épuisé. En conséquence, les importateurs éventuels sont priés de s'abstenir d'adresser des demandes d'importation à la direction des services agricoles, 13, rue des Vieux-Murs, à Lille, aucune suite ne pouvant plus y être donnée. La reprise de la délivrance des attestations d'emploi sera communiqué ultérieurement.

LES PRODUCTEURS D'OIGNONS ont été avisés que le comité central de ravitaillement des pommes de terre et oignons, 110, rue Jacquemars-Giélée à Lille, est en mesure de donner suite à leur demande de semences. Ils voudront bien, en cet effet, préciser d'urgence les quantités ainsi que les variétés demandées, et le nom du collecteur par lequel ils entendent faire commercialiser leur récolte. Le producteur qui recevra des semences pour la plantation d'un hectare devra livrer 15 tonnes d'oignons.

Protégez vos compteurs à eau

En raison de la difficulté de se procurer les pièces de rechange nécessaires aux réparations des compteurs le service des eaux invite les consommateurs à prendre les mesures indispensables à la protection contre le gelée de leurs compteurs et autres appareils hydrauliques.

La ménagère hanlie utilise BEAUREU. Gros - Détail. - Bocus-Cuvelier, Roubaix

SECRÉTARIAT DU CAMP DU STALAG IX C. — Réunion des prisonniers rapatriés et familles des prisonniers du stalag IX C samedi 11, à 16 h., au café Français, Grand Place, à Lille.

LILLE

Ginette Neveu, au théâtre Sébastopol

Vendredi, à 19 h 45 au théâtre Sébastopol, la grande violoniste internationale Ginette Neveu se fera entendre dans un concerto de Tchaïkovsky placé sous la direction de Robert Blot, chef d'orchestre des Concerts Lamoureux, et Pandeloup. Elle exécutera deux concertos de Vivaldi et de Bach.

Location aux « Amis de Lille » Grand'Place.

Il est porté officiellement à la connaissance des **TRAVAILLEURS FRONTALIERS ET INDIGÈNES** occupés en France qu'ils doivent se mettre sans tarder en possession d'une carte spéciale par l'intermédiaire d'une banque.

La rémunération des travailleurs indigènes occupés en France qui n'ont pas obtenu cette carte, sera transférée en Belgique par le clearing. 3853Ed

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 7 décembre 1943
Présidence de M. Toulza

Le bien d'autrui. — Jules Dedeurwaerder, 21, rue Antoine-Watteau, à Tourcoing, avait offert à une commerçante de lui procurer de la viande. Comme il fallait payer le marchandise comptant au fournisseur, il se fit remettre une somme d'argent. Mais il ne fournit rien et garda l'argent par devers lui. Huit mois de prison par défaut.

— Henri Geider, de Tourcoing, avait employé un procédé analogue pour soutirer à une brave mère de famille une somme de 3.500 fr. Il ne comparaît pas devant le tribunal, qui le condamne par défaut à dix mois de prison. La partie civile obtient le remboursement de la somme détournée.

LILLE

AU BELLEVUE « CHEZ FREDDY »
GRAND GALA avec
LEO MARJANE

CARNET

NAISSANCE

— Claude, Danièle et Florence sont heureuses de vous annoncer la naissance de leur petit frère Georges.

De la part de Monsieur et Madame Georges Lorthiois-Sion.

Paris, 9, rue de Turin.
Lille, 668, avenue de la République. 6d

MARIAGE

— Le jeudi 9 décembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Martin à Roubaix, sera célébré le mariage de Mlle Micheline Vermeulen avec l'aspirant Jean de Silva.

De la part de Mme Vermeulen-Turrettini ; de M. et Mme Vermeulen-Baltus ; de M. et Mme de Silva-Chauveau.

Félicitations à la sacristie.
Roubaix, 16, place de la Liberté.
Puymirol (Lot-et-Garonne).
Prière de considérer ces avis comme tenant lieu de faire-part. 3856Id

— Il est rappelé que les jeunes gens astreints au service du travail obligatoire et aux mutations de main-d'œuvre de la loi du 4 septembre 1942, sont libérés de toutes ces obligations par leur engagement en premier régiment de France.

TOURCOING

L'inauguration du sixième foyer d'entr'aide aux vieillards

Les personnalités visitent le foyer. (Photo de Rh)

Mardi à midi, M. Mareteaux, maire, a procédé à l'inauguration du sixième et dernier Foyer d'entr'aide aux vieillards, qui vient d'être installé au « Foyer Familial », 283, rue du Brun Pain.

Accompagné de MM. Thellier de Poncheville, délégué départemental, et A. Motte, délégué régional du Secours national, Sant, adjoint, Ch. Leurent, conseiller municipal, Coppin, président et Liard, secrétaire général du bureau de bienfaisance, et de Mmes Mareteaux, il fut reçu par MM. Deuze, Vandamme, adjoint, les abbés Lefebvre, curé, et Lengaert, vicaire à Sainte-Anne; Mmes Vandamme et Sion, directrices du Foyer, et le personnel dévoué.

Après avoir salué les quelque quatre-vingts vieillards réunis autour de tables copieusement garnies, M. Mareteaux retraça l'historique des foyers d'entr'aide à Tourcoing. Ayant débuté en septembre, avec le foyer du Blanc-Seau qui groupait 157 assistés, le Centre d'entr'aide a, ce jour, en secours près de 800. Quant au nombre des repas servis, il s'élève à plus de 23.000.

Le maire félicita ceux qui avaient permis l'organisation et le bon fonctionnement du nouveau foyer, notamment le Secours national, toujours présent, et le personnel du quartier. Il conclut en formulant l'espoir de voir se poursuivre le plus longtemps possible cette œuvre de bienfaisance.

M. Thellier de Poncheville, qui auparavant, était allé visiter les foyers des rues de Tournai et Jenner ne cacha pas sa profonde satisfaction devant l'énorme tâche réalisée. Il rendit hommage à l'esprit social du maire, du conseil municipal et des personnes dévouées, qui ont si largement contribué à la réussite de l'œuvre entreprise par le Secours national.

Puis il donna alors lecture d'une lettre du président national qui enthousiasmé par ce qu'il avait constaté à Tourcoing lors d'un précédent passage, faisait connaître qu'il avait signalé à toutes les sections ce qu'il y avait vu et admiré. Et il conclut, « Faisons nôtre le propos de Pasteur : pour dirons « Je ne te demande pas qui tu es, d'où tu viens, mais seulement qu'elle est ta souffrance ». Les vieillards ont répondu : « Nous avons faim, nous avons froid », et nous faisons tout ce qu'il est possible, afin d'atténuer leurs misères.

M. l'abbé Lefebvre, curé de Sainte-Anne, remercia les personnalités et forma des vœux ardents pour que la charité humaine si bien pratiquée au foyer d'entr'aide soit comprise de tous et se répande dans tous les milieux.

Chez les « Enfants de Neptune »

Ce mercredi, à 18 h. 30, à la piscine municipale, cinquième et avant-dernière séance d'entraînement.

La lutte mettra aux prises les équipes Padou contre Deborgies, et Tribouillet contre Dulardin, qui se disputeront les premières places.

L'évadée de Loos était devenue... dame de compagnie

Mme veuve Henriette Debuschere, 73 ans, 26, rue de Normandie, fit la connaissance, il y a quelques mois, d'une femme d'une trentaine d'années, Eloise Sobotka, née Frédéricq, sans domicile fixe et qui se trouvait dans un état de dénuement extrême.

Emue par tant de détresse Mme Debuschère lui offrit le gîte et le couvert. L'autre accepta avec empressement. Au bout de très peu de temps, elle prit un tel ascendant sur sa bienfaitrice qu'elle devint peu à peu la véritable maîtresse de maison. Elle se conduisit même à l'égard de Mme Debuschère comme un véritable tyran.

Mieux, elle se mit à vendre des objets mobiliers, et puisa dans la caisse, à tel point que Mme Debuschère en vint à constater un manquement de 2.250 fr.

La gendarmerie, avisée, enquêta sur les antécédents d'Eloise Sobotka, et établit facilement que celle-ci était une prisonnière en rupture de cachet et qu'elle avait encore six mois de prison à « purger ».

Interrogée, elle avoua qu'elle avait enlevé à Mme Debuschère cinq draps, un couvre-lit et divers objets. Elle avait revendu le tout à des voisines.

Quant à l'argent, elle assure qu'elle s'en est servie pour les besoins du ménage.

Elle a été déférée au parquet, qui instruira cette nouvelle affaire. Quant aux « clientes » d'Eloise Sobotka, elles ont restitué à Mme Debuschère les objets qu'elles avaient achetés, un peu à la légère.

Un sexagénaire, tombé dans le canal, est sauvé par un garde-fils

M. Xavier Tahon, 66 ans, 196, rue de la Bourgogne, passait près du canal, au pont hydraulique, lorsqu'il fut pris d'un étourdissement. Il tomba dans le canal où il se serait noyé, sans la rapide intervention d'un garde-fils M. Louis Martinage. A l'aide d'une chaîne, ce dernier parvint à ramener M. Tahon sur la berge, puis le fit conduire à l'hôpital civil, où il reçut les soins que nécessitait son état à la suite de ce bain glacé.

IMMORALITÉ. — A la suite d'une plainte, Gaston Baudoux, 56 ans, commerçant, 118, r. de Menin, a été arrêté et déféré au parquet pour actes que la morale réprouve.

AU COURS DE LA NUIT, des individus ont escaladé une palissade et ont pénétré chez Mme Suzanne Verbeke, cafetière 339, r. Colbert, où ils ont enlevé un lapin et deux bicyclettes.

TOMBÉE DE BICYCLETTE. — Alors qu'elle roulait à vélo, rue Saint-Jacques, Mme Aimée Vandepopuliere, 22 ans, 87, rue des Cinq-Voies, à Neuville-en-Ferrain, est tombée sur la chaussée. Dans sa chute, elle s'est déboîté le genou. Après avoir reçu des soins à la pharmacie Triplet, elle a été reconduite à son domicile.

SPORT ET BIENFAISANCE. — Le lycée de Tourcoing et l'Institut Colbert ont conclu deux matches de football au profit du bureau de bienfaisance. Leurs équipes « minimes » et « cadets » se rencontreront, jeudi 9, sur le terrain de l'U.S.T. mis obligeamment à leur disposition : coup d'envoi du premier match à 14 h. 30.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES PRIVÉS DE RESSOURCES. — Paiement des allocations de novembre au bureau de bienfaisance, jeudi 9.

COIN DE TERRE ET FOYER TOURQUENNOIS. — Validation des cartes de jardinage à la mairie annexe, jusqu'au 10. Se munir de la carte de jardinage. Des cartes de ravitaillement des personnes vivant du jardin, ainsi que de la carte de sociétaire qui tient lieu de titre de jouissance. Ceux qui n'ont pas encore de carte de jardinage peuvent l'obtenir en présentant leurs cartes de ravitaillement et de sociétaire.

CHORALE PARODISIALE DU SACRÉ-CŒUR. — Répétition générale exceptionnelle ce mercredi, à 17 h., à la sacristie.

Les Galas MARCEL LAMY
le 10 Décembre en Soirée
au THEATRE du GYMNASE
La grande vedette de cinéma
Madeleine ROBINSON
dans « *ATTENDS-MOI...* »
d'A. Madis. — Record du Rire...

MOUVAUX

Les commandes de charbon

Pour le secteur 3, les commandes seront reçues au débit de tabac Thiennpont, rue de Tourcoing, et non au débit Ladeoux, ainsi qu'il avait été indiqué.

LE DINER DU JEUDI sera servi cette semaine à 40 élèves des écoles de filles du quartier des France.

MARCQ-EN-BARŒUL

La visite de S. Em. le cardinal Liénart à la paroisse Saint-Vincent

Dimanche 12, Son Em. le cardinal Liénart sera, nous l'avons dit, l'hôte de la paroisse Saint-Vincent. Il assistera, au trône, à la grand'messe solennelle qui sera chantée à 10 h. La municipalité, les anciens combattants, les prisonniers rapatriés auront leurs places réservées ainsi que les membres des mouvements d'action catholique.

A l'évangile, Mgr le doyen présentera la paroisse à Son Eminence, qui montera ensuite en chaire pour donner ses consignes.

Après la messe au presbytère, le Cardinal recevra les bureaux des œuvres paroissiales.

La présence de M. le chanoine Flageollet, supérieur du collège de Marcq et de M. le chanoine Allart, supérieur du séminaire d'Haubourdin, rehaussera l'éclat de cette cérémonie.

Tous les paroissiens de Saint-Vincent voudront, ce jour-là, faire de vaillants efforts pour se plier aimablement au service d'ordre qui sera établi.

Les distributions de charbon

Inscriptions de 8 h. 30 à 12 h. seulement, au bureau du 2e secteur, au Collège, rue Montgolfier. — Jeudi 9 : r. Ste-Marie, Cr Marescaux, r. Traversière, rue et maisons Moreau, r. Vieil-le-Chapelle, cour Tresselle. — vendredi 10 : r. Carnot, place Doumer, Bd Roch. Magenta ; samedi 11 : r. J.-Guesde ; lundi 13 : r. J.-Jaurès ; mardi 14 : r. Nord, Scrive, Midi, Eglise, cour Eglise ; mercredi 15 : r. Lorthiois, cité Duchateau, Cr Delcourt, r. Delcourt, Sebastopol ; jeudi 16 : r. Briqueterie, Cr Brayne, r. Hospice, Cr Rohart, imp. Delespaul, r. Chocolaterie, rue Nationale (côté impair) ; vendredi 17 : rue du Plouich (2e secteur), impasse Delesalle, r. Brosseries, Bd. Clemenceau.

Inscriptions de 8 à 12 h. seulement, au chantier Selosse-Desmettre, allée Gabriel. — Jeudi 9 : Bd Marne, chemin Noir, avenue Guynemer, Moviart, chemin Vert, Herengère, Egalité ; vendredi 10 : chemin Delmar, r. et place Abbé-Lemire, Saint-Christophe, r. Boulevard Boissonnet ; samedi 11 : r. Bouret, r. Dépôt ; lundi 13 : r. Saelenblier, Parvenus, Desmettre, Thiers, allée Gabriel ; r. Buisson, r. Buisson prolongée ; mardi 14 : r. Carrobert, Rémy, Félix-Faure ; mercredi 15 : r. Delcenserie ; jeudi 16 : r. Barœul, r. Rouges-Barres (pt cours) ; vendredi 17 : r. Lequien, r. Faraday, Valmy, E. Vandenberghe, r. Pavillon, St-Maurice, pavillon St-Germain, Cr Delcourt, chemin du Veau-Gras.

Les retardataires ainsi que les bénéficiaires de coupons supplémentaires pourront enlever leur charbon au chantier, mais le matin seulement.

Au Pont-de-Marcq, un cycliste est renversé par une auto

Mardi, vers 8 h. 45, M. Maurice Lebon, 30 ans, garde-ponts, 21, rue Montgolfier, circulait à bicyclette, place Doumer. Alors qu'il s'engageait rue Jules-Guesde, il fut tamponné par une auto, venant de la direction de Marquette, et qui le projeta à plus de sept mètres, sur le trottoir. Transporté au café Baillieul, M. Lebon reçut des soins de M. le docteur Decoster qui releva des blessures à la tête, à la jambe et au bras gauches. Le blessé fut reconduit à son domicile par l'ambulance municipale. Les constatations ont été faites par M. Prelier, secrétaire de police ; l'enquête se poursuit en vue d'identifier l'auteur de cet accident.

A L'AIDE D'UNE FAUSSE PROCURATION... — Rosa Herrant, 42 ans, ménagère à Lille, quai de l'Ouest, 19, cité Henninel, avait confectionné une fausse procuration et s'était fait remettre par le directeur de la Société d'entreprises, rue de l'Egalité, ex-employeur de son frère travaillant en Allemagne, une partie des demi-salaires à laquelle elle n'avait pas droit. Elle a été déférée au parquet pour faux en écriture et escroquerie.

CENTRE D'ENTR'AIDE DES RAPATRIÉS. — Vendredi 10, à 18 h. 30, à l'Eau de France (Croisé-Laroche) résultats de la tombola et de la séance de music-hall, parrainage, comité de coordination, pécule du prisonnier Union des femmes de prisonniers.

PAIREMENT DES SOUPES FAMILIALES pour la période du 13 au 24 dans les différents secteurs, le jeudi 9.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Les médaillées de l'Union des familles nombreuses

Voici la liste des mères médaillées de la Famille française, promotion novembre 1943. Médaille d'argent : Mmes Boutry-Bailleul et Pattyn Sarlens.

Médailles de bronze : Mmes Bégard-Beulique, Beulique-Debecque, Crespel-Debruyne, Deffaux-Ducoulombier, Delattre-Dewambrechies, Duyck-Masil, Germonpres-Herman, Hovoet-Balesan, Massella-Vienne, Rohar Deunette, Six-Lecroart, Vandermeesch-Lofeld, Vieghe-Castelain, Calon-Wagner.

Nous joignons à nos félicitations nos vœux de bonheur pour les belles familles qu'elles ont eu le courage d'élever.

Le Noël des orphelins de guerre et enfants de prisonniers

Le Comité local d'assistance, la Famille du prisonnier et le Centre d'entr'aide des prisonniers rapatriés, organisent, avec le concours du Secours national, une fête de Noël pour ces enfants. Le repas de midi leur sera offert, et l'après-midi, tous dépouilleront un arbre de Noël bien garni.

Les organisateurs prient les parents qui n'auraient pas encore fait inscrire leurs enfants de passer chez Mme Levêque, directrice de l'ouvroir, jeudi 9 de 8 à 12 h., ou, dernière limite de 18 à 19 h., rue des Fromets.

HALLUIN

N'oubliez pas le passeport pour franchir la frontière

Le décret du 6 avril 1940 est formel, il prévoit un emprisonnement d'un mois à un an, une amende de 100 à 1.000 fr pour les délinquants. L'ayant oublié, Marie Lenez, 1, rue de Jemmapes, Hermine Fea, rue St-André, Armand Guilbert, 71, rue de Tourcoing, à Roubaix ; Suzanne Desmarets, rue Pasteur, 3 cité Jonay, à Thumesnil et Edouard De Drie, 21, rue de Lille à La Madeleine, ont fait l'objet de procès-verbaux et sont passibles du tribunal correctionnel.

Zuima Hua, à Leers, 23, rue Pierre-Catteau, a aggravé son cas en se rebellant. Elle sera poursuivie pour outrage envers un inspecteur de la police municipale.

Les Belges sont aussi tenus de se mettre en règle, pour l'avoir négligé, plusieurs d'entre eux ont été arrêtés en application du décret du 2 mai 1938, relatif à la police des étrangers.

RONCQ

PAIEMENT DES ALLOCATIONS d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables, assistance aux femmes en couches, assistance à la famille, à la recette municipale, mardi 14, de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h. Se munir de pièces d'identité.

BONDUES

Une auto transportait 600 kilos de viande abattue clandestinement

Ce mercredi, vers 6 h. 45, le brigadier Morelle, les gardiens de la paix Bramy, Jovenaux et Caquant étaient placés en embuscade en pleine campagne, quand une auto lourdement chargée surgit sur la route, venant de Wambrechies. Les deux hommes qui avaient pris place à l'avant de la voiture, n'obtirent pas aux injonctions de la police, qui leur ordonnait de stopper. Mais deux cents mètres plus loin, un barrage, forme par des herses, les obligea à faire halte. Lun des deux hommes sauta du véhicule et, grâce au brouillard, disparut dans les champs, malgré les coups de revolver que tirèrent les agents. Le second fut appréhendé. Il s'agit de Pierre Vienne, 35 ans, rue de la Alsace-Prise, à Tourcoing, qui sera déféré au parquet.

L'auto a été placée en fourrière et son chargement, qui consistait en 600 kilos de viande fraîchement abattue, remis au ravitaillement général.

BOUSBECQUE

LE C.H.A. BOUSBECQUE BAT L'U.S.M. LILLE PAR 10 BUTS A 6. — Bousbecque ouvrit la marque dès la 3me minute de jeu. Avant la pause l'avance fut encore augmentée par deux nouveaux buts. A la reprise, supériorité locale, bousbecquine s'affirma de plus en plus et n'est encore par sept fois que son attaque battit irrémédiablement le gardien lillois.

COMINES

Les funérailles de M. Louis Dumont

Mardi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Chrysole, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Dumont, jardinier, 62, rue du Vieil-Dieu, décédé samedi matin en gare de Comines des suites d'une crise cardiaque.

M. Dumont s'était affaissé subitement, au moment où il s'engageait sur le quai de la gare, et M. le docteur Rousseel, qui était présent, n'avait pu que constater le décès.

Nous présentons à la famille du défunt, qui était très estimé à Comines — et notamment à son fils, missionnaire en Chine, à ses deux filles religieuses et à sa troisième fille, institutrice à Comines — l'expression de nos sentiments de condoléance.

POUR VOL D'UN VÉLO appartenant à M. Jacob Minger, de Comines, Adolphe Carpentier, 28 ans, de Lille, a été appréhendé par la police, déféré au parquet et écroué.

LES GENDARMES ONT ARRÊTÉ mardi matin, en vertu d'un extrait de jugement, un sujet belge, Alois Dechambre, briquetier, 14, rue de Mésnin, à Warneton (B.), lequel circulait rue de Quesnoy. Dechambre, qui avait été condamné à deux mois de prison pour infraction à la police des étrangers, a été déféré au parquet.

POUR VENTE D'ALCOOL un jour interdit, Mme veuve Ghesquière, tenancière du café de la Paix, a fait l'objet d'un procès-verbal.

Pour garder toujours le sourire
Il faut bien faire et laisser dire
Pour récurer prenez Reco
Pour lessiver prenez Blanco.
PIEVET - Marcq-en-Barœul.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 8 décembre 1943. — N° 65

LA GRANDE MARNIÈRE

par Georges OHNET

Alors comme un vieux chien fidèle que son maître a lancé à la porte, elle resterait, regardant les murailles, heureuse encore de se dire : Il est là, l'enfant que j'aime, je suis dans l'air qu'il respire, des pierres seules le séparent de moi... Oh ! la triste soirée ! Et comme les heures connaient lentes et lugubres ! Seule, sans amis, sans conseils, avec ce vieillard qui dodelinait de la tête au fond de son fauteuil, tous à sa folie, quand le malheur donnait l'assaut à sa maison, et entrait terrible, implacable, par toutes les brèches ! Oh ! que de pensées navrantes, que de pleurs refoulés !

— Ah ! ah ! dit le marquis, avec un rire qui glaça Antoinette, cette fois, c'est tout à fait ça ! Vois-tu, ma fille, la grille du haut, dans mon fourneau, est à surface plane, et la disposition est vicieuse. Elle cause le stationnement des résidus qui entravent le courant d'air. Il faut que la grille soit inflechie : alors tout descend normalement, et l'incandescence est continue. Voilà ! c'est très simple ! Qu'en dis-tu ?

— C'est parfait, mon père !

— Tu me dis : c'est parfait, bien mollement ! Tiens, au lieu de rester dans ce salon, où nous sommes perdus comme deux abandonnés, montons chez moi.... Je te montrerai mon modèle, et te ferai toucher le perfectionnement du doigt... C'est la fortune, fillette ! oui, c'est la fortune !

Se soumettant au caprice du vieillard, Antoinette prit une lampe, et tous deux montèrent au premier étage de la tour.

Dans la vaste salle dont la voûte ogivale est soutenue par des piliers de pierre à fines nervures, le marquis s'était aménagé à la fois une bibliothèque et un laboratoire. Tous le côté donnant sur le parc était garni de rayons qu'encombraient les livres innombrables et poudreux ; un escalier mobile, roulant le long de la muraille, mettait le savant à même de prendre l'ouvrage dont il avait besoin. Un admirable bureau était placé devant la large fenêtre cintrée, ornée de vitraux, et, près d'un pilier, une table à dessiner se dressait, chargée de plans et d'épures. Un tapis épais couvrait les dalles de granit dans toute cette partie de la tour, meublée confortablement de fauteuils profonds, propres à la méditation et, disait Robert, au sommeil.

L'autre côté, donnant sur la cour d'honneur, était réservé au laboratoire. Un immense fourneau de briques, à large manteau, au-dessus duquel se voyait un soufflet terminé par une chaîne, semblable à celui d'une forge, avait reçu l'adjonction d'un petit four en fonte, surmonté d'un tuyau qui se perdait dans la grande cheminée. C'était le fameux brûleur du marquis. Sur les tables, des cornues, des boles de toutes formes, et, dans un coin, auprès d'une vasque de pierre, dans laquelle l'eau coulait à volonté, un serpentin au cou de cuivre en sigmag. Dans ce pandémonium, on avait pris naissance les idées funestes qui, en trente ans, avaient consommé la ruine de la maison, le marquis se trouvait complètement heureux.

Il poussa un soupir de satisfaction, et regarda sa fille avec plus de tendresse.

— Il y avait quelque temps, ma chérie, que tu n'étais venue ici, dit-il... Tu vois, j'ai là bien des dessins qui réclament tes soins... Puisque nous sommes, pour quelques jours, en garçons, tu devrais t'installer avec moi... Tu verrais comme nous passerions de bonnes journées !...

Et le vieil enfant souriait, uniquement préoccupé de son idée fixe.

— Oui, mon père... dit Antoinette du bout des lèvres.

Alors, le marquis, enchanté, s'élança vers son brûleur, tira les caisses roulantes, pleines de charbon, qui occupaient tout le dessous du fourneau, et commença, à grand renfort de copeaux et de papier, à allumer lui-même son appareil. Il avait retroussé ses manches jusqu'aux coudes et se saisissait épouvantablement. Il y eut bientôt dans le laboratoire une flamme telle qu'il fallut ouvrir les fenêtres. Et, moitié parlant, moitié toussant, à demi asphyxié, l'inventeur expliquait à Antoinette, qu'il déclarait défectueux, aux dessins nombreux sur lesquels il l'avait rectifié....

— Vois-tu, ma fille, les copeaux mouillés brûlent maintenant ; c'était la mise en train qui était difficile... Le tirage est insuffisant, mais, avec une cheminée d'usine, ça irait tout seul... Des copeaux mouillés !... Hein ? Et quelle chaleur ! Toute la valeur de l'invention est là... En Amérique, dans les plantations, ils pourront chauffer avec des détritus de cannes à sucre ! Qu'en dis-tu ?

Antoinette ne disait rien. Attirée par la lumière, une énorme chauve-souris était entrée dans le laboratoire et, toute noire, ses ailes étendues, elle tournoyait. Par deux fois, l'horrible bête, dans son vol sinistre, effleura la jeune fille qui, fascinée, ne pouvait la quitter des yeux. Il lui semblait la voir grandir peu à peu et s'étendre, rencerrant les cercles qu'elle traçait. Sa tête, devenue énorme, avait des regards de feu, et un rictus diabolique qui rappelait le visage de Carvajan. Elle passa encore une fois, les griffes étendues, comme un vampire

(*A suivre*).

Le gérant : EDMOND PASCAL.

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue

LES DEUX PONT LA PAIRE. — M. Robert, Allemeersch, 37 ans, monteur-électricien, à Comines (B.), a porté plainte à la police pour le vol de sa bicyclette à la porte du café du Centre, rue de la République.

— M. Nestor Vandermarlière, 41 ans, électricien, rue de la Gare, a été victime de la même mésaventure devant le magasin Déan, rue d'Hurlumin.

WERVICQ-SUD

L'embellissement de la place de l'Eglise

Après la réfection des trottoirs et de l'entrée de l'église paroissiale, la commune vient de faire planter un certain nombre d'arbustes dans les parterres situés face à la mairie. Au printemps, ces derniers s'enrichiront de plantes fleuries qui donneront à la place un aspect nouveau et des plus agréables.

3.500 douzaines de lacets sont volés dans une usine

Un vol de 3.500 douzaines de lacets jaunes et noirs a été constaté, lundi matin, à l'usine Cousin frères. M. Vantomme, commissaire de police, a ouvert une enquête.

PASSAGE DU PERCEPTEUR à la mairie, vendredi 10, de 9 h. à 11 h. 30.

ROUBAIX

Six vélos, 104 cadres, 123 roues, 99 pneus sont découverts chez un recéleur, rue des Filatures

SIX ARRESTATIONS

C'est une paire de souliers qui fit découvrir le pot aux roses. Une paire de souliers d'enfants que l'on avait volée à Mme Louise Louvaux, rue de Mouvaux, cour Sion.

Les inspecteurs Bonée, Confrère et Masquelier qui trouvèrent ces souliers dans l'échoppe d'un brocanteur de la rue des Longues-Haies voulurent en connaître la provenance.

« Je les ai achetés à Robert Verscheide 22 ans, homme de peine 14, rue de Magenta », leur dit ce commerçant, après avoir consulté son livre...

Peu après Robert Verscheide était appréhendé et conduit dans les locaux de la Sûreté où on le « cuisina ».

Il ne fit aucune difficulté pour avouer ce vol et il précisa qu'il avait dérobé par la même occasion, un maillot de corps et divers objets. Puis, sans doute en veine de confidence il ajouta :

« J'ai aussi « souleré » cinq vélos ».

Un filou prudent...

Il s'était approprié le premier de ces vélos rue de Magenta au préjudice de Jules Gyselinck rue David-d'Angers, et il l'avait revendu à Sailly pour 1.000 fr. On le retrouve chez un vulgarisateur à qui on le reprit pour le restituer à son véritable propriétaire.

La deuxième machine fut volée à M. Joseph Depuydt, boucher rue de Lannoy, et cédée pour 3.000 fr à Steenwerck.

La troisième, qui appartenait à Mme Adrienne Vileghe, de Lys-les-Lannoy, fut amputée de son cadre — trop compromettant — et le reste fut vendu à François Lérisson, 27 ans, 65 rue des Filatures.

La quatrième, qui était la propriété de M. Charles Blondel, fut aussi écoulée au même acheteur ainsi que la cinquième, volée à M. Lucien Inebaert, 102, rue du Luxembourg.

Robert Verscheide était prudent et généralement il faisait vendre ces vélos bicyclettes par un complice, Maurice Delaplace, 30 ans, 13 rue des Filatures. Et le bénéfice était partagé avec son amie Claire Baudry, 25 ans qui n'ignorait pas l'origine de l'argent.

...Un riche recéleur...

Bien entendu la sûreté n'en resta pas là et alla perquisitionner chez les différents personnages impliqués dans cette affaire.

La visite opérée chez Maurice Delaplace devait apporter bien des surprises. On y découvrit en effet tout un stock de matériel divers, et notamment six vélos complets, 104 cadres, 123 roues, 20 jantes, 99 pneus, 5 guidons, 23 chambres à air, etc., dont on s'efforce d'établir la provenance.

...et des tickets de pain !

Ce n'était pas tout. Car Verscheide avoua aussi avoir été aidé, dans le maquillage de certaines machines, par Charles Pontier 55 ans, rue des Longues-Haies, cour Vromant, le recéleur, sujet belge, était en outre en état d'infraction à la loi sur les étrangers et il hébergeait un autre indésirable, Henri Morlighem 21 ans de Tainteniers (B.).

Enfin, Verscheide, qui était souvent à court de pain déclara avoir acheté des tickets de pain à Pauline Delaplace, 51, rue des Filatures.

L'affaire se termina donc par six arrestations : celle de Robert Verscheide et des complices : le recéleur Maurice Delaplace et l'acheteur François Lérisson, les deux Belges Charles Pontier et Henri Morlighem, et enfin la mère qui vendait de tickets de pain Pauline Delaplace.

Tout ce monde sera déféré au parquet.

— **HAUTE MODE** —

Denise est heureuse d'annoncer à son ancienne clientèle la rouverture de son magasin et salon de Haute Mode 75, rue de Mouvaux, Roubaix 17306d

VIN ROUGE 12°
12 fr. le litre franco domicile S'adresser l'après-midi 34, r. Perrot, Roubaix 17169

FOURRURES LŒTITIA 60, rue de la Vigne, 60 — ROUBAIX

RADIO - CINÉ
Demain JEUDI, changement programme
Danielle DARRIEUX - H. GARAT
UN MAUVAIS GARÇON
(Voir détails rubrique Spectacles)

FEU SACRÉ
avec
Viviane ROMANCE
dans le film de sa vie.
Location VENDREDI à 30 heures au « COLISÉE »

LA VIE SPORTIVE

BOXE

Une belle réunion, dimanche, à Roubaix

La salle de l'A.S.R. sera de nouveau dimanche, à 15 h., le théâtre d'une belle réunion au cours de laquelle se dérouleront huit beaux combats entre les meilleurs éléments des B.C. de Courrières d'Hénin-Liétard de Tourcoing et de l'A.S.R.

Voici l'ordre des combats :

Debarge 53 kos (B.C.C.) c. Sieuw 53 kos, champion interrégional (A.S.R.); Piette 62 kos (B.C.H.L.) c. A. Henneuse, 60 kos (A.S.R.); Kamusiak 70 kos (B.C.H.L.) c. Meoraman, 70 kos (B.C.T.). J. Anthime, 62 kos (B.C.C.) c. G. Debaere, 62 kos (A.S.R.); Hombroeck, 50 kos (B.C.H.L.) c. Dhont, 61 kos (U.S.M.); C. Anthime, 55 kos (B.C.C.) c. L. Henneuse, 55 kos (A.S.R.); Bayeul, 60 kos (B.C.H.L.) c. Bailleul, 60 kos (B.C.W.); Ustjanowski, 56 kos (B.C.C.) c. A. Debaer, 56 kos (A.S.R.).

Prix des places : ringe, 15 fr.; populaires 5 fr. Location à l'A.S.R.

CROSS-COUNTRY

Gros succès d'engagements pour le Challenge Flenniau à Tourcoing

Dimanche se disputera à Tourcoing, le challenge Flenniau qui constitue maintenant une épreuve classique annuelle. Le magnifique objet d'art a vu les dirigeants de l'US Tourcoing, un nombre inespéré d'engagements. Et parmi les 314 crosseurs qui seront au départ, on note les meilleurs.

C'est ainsi qu'en seniors, les Arrago, les Campagne et Carion frères seront de la partie. Mais ils auront à vaincre Wartelle, Piquet, Lecerf, Jovenaux et Hanenne qui fait preuve d'une belle forme hivernale. En juniors outre le champion de France cadet Boucher, qui fera ses débuts dans sa nouvelle catégorie on remarquera Duhamel, Henssens et Tonnel.

Rappelons qu'l'US Marquette enlève le 5 février dernier, le classement par équipes ce qui lui valut d'emporter pour un an, le challenge Flenniau. Encore deux victoires et l'US.M se l'octroierait définitivement.

BELGIQUE

MOUSCRON

Une disparition inquiétante

A la suite d'une remontrance, Roland Devoldere, né à Luingne le 17 juin 1929, demeurant chaussée de Lille 179, à Mouscron, a quitté son domicile et n'y a pas reparu.

Le jeune homme mesure 1 m 55 a les cheveux blonds et les yeux bleus. A son départ il portait un pantalon, un veston et un pardessus bleu marine. Ses parents lui prient de dire qu'il peut rentrer chez lui, sans crainte.

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Lucien Maquet, à Hem, 60, r. du Cimetière, ne 243